



COMMUNE DE FRELAND

Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 14 décembre 2011

Sous la présidence de M. Jean-Louis BARLIER

Membres présents : M. Aurélien ANCEL, M. Jean-Claude BARADEL M. Jean-Louis BARLIER, M. Michel BATOT, M. Christian COUTY, M. Nicolas DUCHAINE, M. Bernard GAU, Mme Véronique KLOSS-LONGHINO, Mme Claudine MICHEL, M. Daniel MULLER, M. Roger STOFIQUÉ, Mme Martine THOMANN,

Membres absents excusés : Mme Véronique PFISTER, M. Jean-Claude VILMAIN (procuration donnée à Mme Martine THOMANN)

La séance est ouverte à 20h20.

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2011

Vente de parcelle section AA n°5

Le Conseil Municipal DECIDE à 10 voix POUR dont celle par procuration, 1 abstention et 2 voix CONTRE de vendre la parcelle 5 section AA de 192m² en échange de 42m²+7m² de la parcelle 4 et 5 pour la commune soit un solde à la vente de 143m². Le montant est fixé à 4 000 euros l'are. L'ensemble des frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix des membres présents de clôturer le dossier de la parcelle 9 dont le dossier est en attente auprès de l'étude de Maître GUILLIER.

Nomination de garde-chasses privés

Le Conseil Municipal DECIDE à 11 voix POUR dont celle par procuration, 1 abstention et 1 voix CONTRE de donner son approbation à la nomination de Messieurs Jacques JUNG, Jean-François WURTZ et Pascal PERROTEY DORIDANT en tant que garde-chasses privés. Il DEMANDE à l'unanimité des voix des membres présents que ces garde-chasses effectuent une présence plus assidue sur le lot N°3 dont ils ont la garde, ne mettent plus des délais déraisonnables à régler les litiges et améliorent les relations avec les agriculteurs locaux. Si tel n'était pas le cas, cette approbation pourrait être remise en cause lors du prochain vote de nomination.

Budget forêt

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'approuver l'Etat d'assiette des coupes 2013, d'approuver le programme des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes 2012) et d'approuver le programme des travaux patrimoniaux 2012 à l'exception de l'article « Accueil du Public » où l'assemblée délibérante opte pour la confection et pose d'un seul banc-table au lieu de deux comme prévu au programme de Travaux présenté par l'ONF

Approbation du Contrat de Territoire de vie / version révisée à mi-parcours.

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'approuver la révision à mi-parcours du Contrat de territoire de vie du Piémont, Val d'argent, pays Welche proposée par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'autoriser l'admission en non-valeur pour un montant de 620.91 euros au budget de l'eau et de 14 805.51 euros au budget normal M14 suite au jugement établi par Mme la juge Dominique GESNEL.

Centre de gestion – Caisse de prévoyance

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'approuver SHAM / SOFCAP comme nouvel assureur pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le Conseil Municipale DECIDE

- de fixer le régime du contrat en capitalisation
- de fixer une adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.
- de fixer un taux de cotisation à 3.90% pour tous les risques avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL.
- d'approuver un taux de 0.80% pour tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public.

Notification du marché étude d'évaluation environnementale

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration de notifier le marché pour la réalisation d'une étude environnementale dans le cadre de la transformation du POS en PLU au cabinet ADT pour un montant de 6836€ H.T soit 8175.86€ T.T.C.

Achat d'une parcelle au comptoir mobilier, immobilier et forestier des hautes Vosges

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'acheter la parcelle cadastrée section 9, N°16 d'une contenance de 10.57 ares pour un montant total de 317.10€.

Camping- état des recettes

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents de demander le paiement au gérant du camping municipal d'un montant de 2500 euros correspondant comme établi par convention à un prorata du CA réalisé soit 16 681€.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal ATTRIBUE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration une subvention de 170€ à destination des élèves Frélandais du Collège Martelot d'Orbey dans le cadre du voyage à Londres des 4èmes sous condition que les autres communes du Canton et le Conseil Général du Haut-Rhin, concernés par le projet, attribuent également une subvention et à condition que le projet se réalise.

Convention de déneigement avec M. Hubert GARNIER

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'établir une convention entre la Municipalité et M. Hubert GARNIER pour le déneigement du « Trou du Cheval » et du chemin du Barlin.

Prise d'une motion contre la fermeture de l'hôpital inter-communal de Fréland

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration de prendre une motion s'opposant à la dite fermeture et de mettre tout en œuvre pour préserver le site de Fréland.

AFFIRME que le choix de fermeture n'est pas justifié et demande aux instances décideuses d'argumenter leurs propos et de revenir sur leur décision.

DEMANDE une mobilisation générale de M. le Préfet du Haut-Rhin, de M. le Député CHRIST, de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil Général du HAUT-RHIN, des élus et de la population pour empêcher cette fermeture.

DEMANDE au Conseil d'Administration de l'hôpital inter-communal du Canton VERT d'organiser une assemblée générale extraordinaire et d'annuler par ce biais la décision prise en séance du 10 novembre 2011.

AFFIRME la constitution d'une commission municipale dédiée qui sera proposée dans le cadre d'un groupe de travail au Conseiller Général et Président du Conseil d'Administration de l'hôpital inter-communal. Cette commission se compose de M. Jean-Louis BARLIER, Maire de Fréland, Mme Martine THOMANN, première adjointe au Maire, M. Roger STOFIQUÉ, deuxième adjoint au Maire, M. Michel BATOT, troisième adjoint au Maire, M. Jean-Claude VILMAIN, quatrième adjoint au Maire, M. Bernard GAU, Conseiller Municipal, Mme Claudine MICHEL, Conseillère Municipale, Docteurs Martine et Gérard BOLE, M. Claude DIDIERJEAN, ancien Maire et ancien directeur du site de Fréland, M. Francis MEYER, représentant syndical de l'hôpital et M. Alexandre OBERLIN, Secrétaire Général de la Mairie de Fréland.

Projet de vente de l'ancienne école des filles

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration d'engager les démarches pour une vente du bâtiment ancienne école des filles à condition de faire une réunion officielle avec les utilisateurs actuels du bâtiment.

Désignation de 2 élus - Commission intercommunale des impôts directs pour la CCVK

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des voix des membres présents dont celle par procuration de désigner M. Aurélien ANCEL, élus titulaire et Mme Martine THOMANN, élus suppléante à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.

La séance est levée à 23h00.

Le Maire,



BARLIER Jean-Louis